Fonctions

Déclaration des fonctions d'une façon permanente

- Les fonctions ainsi définis ne sont pas conservés d'une session à l'autre.
- Pour qu'ils soient initialisés à chaque ouverture du Shell Bash, on peut les définir :
 - Dans le fichier /etc/bashrc : dans ce cas, ils seront définis dans toutes les sessions de tous les utilisateurs
 - Dans le fichier ~/.bashrc qui se chargera au lancement de la session de l'utilisateur intéressé : dans ce cas, les fonctions auront une portée restreinte ; ils seront définis uniquement dans l'environnement de l'utilisateur en question